

SUPPLEMENT

A U

CORPS UNIVERSEL

DIPLOMATIQUE

D U

DROIT DES GENS.

TOME PREMIER.



SUPPLEMENT

A U

CORPS UNIVERSEL

DIPLOMATIQUE

D U

DROIT DES GENS,

C O N T E N A N T

L'HISTOIRE DES ANCIENS TRAITÉZ,

Ou Recueil Historique & Chronologique des Traitez répandus dans les Auteurs Grecs & Latins, & autres Monumens de l'Antiquité, depuis les tems les plus reculez jusques à l'Empire de Charlemagne. Par Mr. BARBEYRAC, Docteur en Droit, & Professeur en la même Faculté dans l'Université de Groningue,

Pour servir d'Introduction au Corps Universel Diplomatique:

UN RECUEIL DES TRAITÉZ

D'Alliance, de Paix, de Trêve, de Neutralité, de Commerce & de Garantie, des Conventions, Paixes, Concordats, & autres Contrats &c. qui avoient échappé aux premières recherches de Mr. DU MONT; Continué jusqu'à présent par Mr. ROUSSET;

Enrichi d'une Table générale des Matières contenues dans le Corps Diplomatique & dans le Supplement:

A V E C

LE CEREMONIAL DIPLOMATIQUE

DES COURS DE L'EUROPE,

Ou Collection des Actes, Mémoires & Relations qui concernent les Dignitez, Titulatures, Honneurs & Prééminences; les Fonctions publiques des Souverains, leurs Sacres, Couronnemens, Mariages, Estimes, Enterremens; les Ambassadeurs, leurs Immunités & Franchises, leurs Démêlez &c. Recueilli en partie par Mr. DU MONT; Mis en ordre & considérablement augmenté par Mr. ROUSSET, Membre des Académies des Sciences de St. Petersbourg & de Berlin.



AMSTERDAM

ALPHART

Chez les JANSSENS à WAESBERGE, WETSTEIN
& SMITH, & Z. CHATELAIN.
Chez P. DE HONDT, la Veuve de CH. LE VIER,
& J. NEAUME.

LEPAPPE

M. DCC. XXXIX.



AVERTISSEMENT
DE
L'ÉDITEUR
DU
SUPPLÉMENT.

L'Ouvrage qu'on donne ici au Public, comprend trois Parties. 1°. *Un Recueil Historique & Chronologique des anciens Traitez, pour servir d'Introduction au Corps Universel Diplomatique* : Ouvrage du Savant Mr. *Barbeyrac*, & rempli de l'Érudition qu'il répand dans tout ce qui sort de sa plume. 2°. *Le Supplément, proprement dit, au Corps Universel Diplomatique* de feu Mr. *Du Mont*. Enfin 3°. *Le Cérémonial Diplomatique des Cours de l'Europe*.

Ce n'est pas à moi à rendre compte de la première Partie ; l'Auteur satisfait sans doute le Public à cet égard. Quant aux deux autres, c'est mon affaire. On trouvera, à la tête du *Cérémonial*, ce que j'ai à en dire ; ainsi ma tâche se réduit ici, à parler du *Supplément* proprement dit. Il contient trois Parties, lesquelles renferment les *Traitez, Actes, Contrats, Conventions, &c.* qui avoient échappé aux premières recherches de Mr. *Du Mont*. Ce laborieux Auteur, obligé par son Emploi d'Historiographe de Sa Majesté Impériale de feuilleter les Chartres, les Regîtres & les Protocoles publics, y découvrit des Matériaux qui lui avoient été inconnus jusqu'alors, quoiqu'il en eût déjà recueilli & publié huit Volumes en seize Tomes in Folio. Ainsi il prit la résolution de dresser une *seconde Collection*, qu'il finit avec l'Année 1726. en disant, *On trouvera cette seconde Collection fort dérangée, parce que j'étois actuellement occupé à l'enrichir, lorsqu'il plut à Dieu de m'envoyer la dernière maladie dont je vais mourir* ; comme il arriva en effet. Les Libraires, qui ont fait l'acquisition de ces Manuscrits, m'ayant chargé de remplir le Plan de Mr. *Du Mont*, j'ai tâché de m'en acquitter en choisissant dans le nombre prodigieux de Pièces, même originales, dont étoit composée cette seconde Collection, celles qui pouvoient être de quelque utilité dans les Affaires politiques, & même par rapport à l'Histoire ; j'en ai ajouté quelques-unes que Mr. *Du Mont* n'avoit pas remarquées, & enfin j'ai continué ce Recueil jusqu'à la Guerre déclarée entre les Empires d'*Orient, d'Occident, & de Russie*. Voilà la part que j'ai au *Supplément* : c'est aux Lecteurs à juger si j'ai réussi, il ne me convient pas de louer mon travail.

HISTOIRE

D E S

ANCIENS TRAITÉZ,

O U

R E C U E I L

HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE

Des Traitez répandus dans les Auteurs Grecs & Latins,
& autres Monumens de l'Antiquité,

D E P U I S

LES TEMS LES PLUS RECULEZ,

J U S Q U E S À

L'EMPEREUR CHARLEMAGNE.

Par Mr. BARBEYRAC,

Docteur en Droit, & Professeur en la même Faculté
dans l'Université de Groningue.

P R E M I E R E P A R T I E,

Qui va jusqu'à la Naissance de JESUS-CHRIST.



A AMSTERDAM,
A LA HAYE,

Chez les JANSSENS à WAESBERGE, WEYSTEIN
& SMITH, & Z. CHATELAIN.
Chez P. DE HONDY, la Veuve de CH. LE VIER,
& J. NEAULME.

LIBRAIRES

M. DCC. XXXIX.



A SON ALTESSE SERENISSIME
MONSEIGNEUR
GUILLAUME-CHARLES-
HENRI-FRISO,
PRINCE D'ORANGE
ET DE NASSAU,

COMTE DE CATZENELNBOKEN, VIANDEN, DIETZ, SPIEGEL-
BERG, BUREN & LBERDAM; MARQUIS DE TER VEER & VLIS-
SINGEN; BARON DE BREDA, BEILSTEIN, DE LA VILLE DE GRA-
VE, & DU PAYS DE CUYK, D'YSSSELSTEIN, CRANENDONK, EIND-
HOVEN, & LIESVELD; SEIGNEUR DE BRÈDEVOORT, TURN-
HOUT, GEERTRUYDENBERG, WILLEMSTAD, CLUNDERT, St.
MARTENS DYK, SEVENBERGEN, STEENBERGEN, DE LA HAUTE



HISTOIRE

DES

ANCIENS TRAITÉZ,

OU

R E C U E I L

HISTORIQUE & CHRONOLOGIQUE

Des Traitez répandus dans les Auteurs Grecs & Latins,
& autres Monumens de l'Antiquité; depuis les tems les
plus reculez jusques à l'Empereur CHARLEMAGNE.

PREMIERE PARTIE,

Qui va jusqu'à la Naissance de JESUS-CHRIST.

ARTICLE I.

*TRAITE' entre divers Peuples de la GRECE, pour l'établissement du Conseil
des AMPHICTYONS.*

ANNEE (1) 1496. avant JESUS-CHRIST.

VOICI le plus ancien Traité, que je trouve, dans ces tems obscurs où la Fable est mêlée avec l'Histoire: mais il est considérable par la nature & la durée de l'établissement, qui en fait l'objet. AMPHICTYON, troisième Roi d'ATHÈNES, étoit monté sur le Trône, après en avoir chassé (a) *Cranus*, son Beau-Père. La seconde Année de son règne, il engagea les Peuples de plusieurs Villes voisines à former ensemble un Conseil (b) général & perpétuel, pour y régler ce qui concerneroit leur bonne union, leur sûreté & leur défense commune contre les Barbares, dont ils étoient environnez. Il fit pour cet effet de sages réglemens; & ces réglemens, approuvez de

(a) *Pausanias*, Lib. I. *Sec. Atic.* Cap. 1. pag. 7. *2d. Kato.*
(b) *idem*, Lib. X. Cap. 2. pag. 85. *Strabon.* *loc. Antiquar.*

ARTICLE I. (1) Ou 1492. selon les *Symon Mubens d'André*, qui avancent aussi les noms de tous les Rois d'Athènes. Je suivrai la Chronologie d'EUZEBE, que Mr. DEBERTIN préfère, (70. *Par. Geogr. Rec. Cybe*, pag. 68). & *Jes.* Ce grand Chronologiste avoit remarqué

lui-même, qu'il n'y a rien de certain, sur quoi on puisse bien fixer la Chronologie de ces tems si reculez. Aussi il n'est pas fort important de s'attacher à un calcul, plutôt qu'à l'autre; sur tout pour ce qui regarde nos premiers